

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7296
16 mai 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 MAI 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que vous a adressée le représentant permanent de la Syrie le 11 mai 1966 (document S/7288).

En répandant des rumeurs fausses et malveillantes au sujet d'une prétendue menace israélienne à la sécurité de la Syrie, cette lettre n'a qu'un but - dissimuler le fait que la Syrie est responsable au premier chef des actes de violence qui se produisent le long de la frontière.

C'est en Syrie qu'est née une organisation terroriste pernicieuse, connue à la fois sous le nom de El-Fatah (la conquête) et de El-Asefa (la tempête); c'est là qu'elle trouve son terrain de manoeuvres, qu'elle se procure la majeure partie de ses ressources et c'est de là que lui vient l'essentiel de ses appuis. Ce groupement a été organisé pour pénétrer en territoire israélien et s'y livrer à des actes de terrorisme et de sabotage. Depuis janvier 1965, des terroristes à gages appartenant à l'organisation ont perpétré 47 actes de violence en Israël, semant la mort, la douleur et la destruction dans les collectivités agricoles laborieuses des régions frontalières d'Israël. Les activités d'El-Fatah ont reçu l'appui officiel inconditionnel du Gouvernement syrien ainsi qu'en témoigne l'extrait ci-après de l'organe officiel du parti au pouvoir, le journal "El-Baath" de Damas :

"En transportant la guerre en Israël, les forces d'El-Fatah se sont engagées dans la seule voie révolutionnaire pouvant conduire à la libération. Les réfugiés qui ont derrière eux la masse des Arabes doivent eux-mêmes en finir avec la routine, les atermoiements, les discours et les décisions. Ils doivent s'engager sur la route d'El-Asefa, sur la route du sacrifice et de la libération."

("El-Baath", 29 novembre 1965)

Le Président de la Syrie a fait chorus avec ceux qui incitent à la guerre contre Israël dans un discours qu'il a prononcé à Homs le 17 avril de cette même année et dans lequel il a notamment dit :

"Notre peuple a acquis la conviction que la guerre populaire totale de libération est le seul moyen de libérer la Palestine..."

Que le Gouvernement syrien épouse entièrement la cause d'El-Fatah - El-Asefa, on en trouve également la preuve dans le fait que les prétendus "communiqués de guerre" de l'organisation sont régulièrement diffusés par la station radiophonique d'Etat de Damas et sont publiés dans les journaux soumis au contrôle du gouvernement. Qui plus est, l'organe officiel d'El-Asefa, "Saut -el-Asefa" ("La voix de la tempête") paraît officiellement à Damas depuis le 17 mai 1965.

Le dernier exemple de meurtre perpétré contre des civils innocents aux frontières israéliennes ne remonte qu'à ce matin, 16 mai, et a eu pour cadre les champs situés autour du village d'Almagor près de la rive nord de la mer de Galilée et à environ 1 000 mètres du territoire syrien sur la rive la plus éloignée du Jourdain. Deux jeunes cultivateurs ont été tués lorsque le véhicule dans lequel ils avaient pris place pour se rendre à leur travail a sauté sur une mine posée sur la route la nuit précédente.

Ce n'est pas la première fois que des attaques syriennes contre des personnes se livrant pacifiquement à des travaux agricoles dans la région d'Almagor sont signalées à l'attention du Conseil de sécurité. On se rappellera qu'en août 1963, deux cultivateurs de 19 ans ont été sauvagement tués par une escouade militaire syrienne embusquée à moins de 200 mètres du lieu, où s'est produite aujourd'hui l'explosion de la mine. Cet acte a été condamné par la majorité des membres du Conseil de sécurité.

Le crime tout récent d'Almagor vient s'ajouter à une longue et sanglante série d'actes de violence armée commis par les Syriens le long de la ligne d'armistice de 79 kilomètres tracée entre la Syrie et Israël. Il ne se passe guère de jours que l'on n'enregistre un incident - fusillade ou explosion de mine - dirigé contre les cultivateurs israéliens travaillant dans la vallée dominée par la série d'ouvrages militaires syriens établis sur la crête des collines surplombant la frontière.

Au cours du seul dernier mois, deux incidents de cette nature se sont soldés par des blessures graves infligées à des civils qui se rendaient à leur travail quotidien :

Le 18 avril, un agriculteur a perdu une jambe lorsque son tracteur a sauté sur une mine près de sa maison à Ma'ayan Baruch, en Galilée du Nord.

Le 29 avril, quatre cultivateurs ont été blessés par des coups de feu alors qu'ils arrosaient de jeunes arbres près d'Ashmora à quelques kilomètres au sud.

Il y a là une violation flagrante et permanente de la Convention d'armistice général entre Israël et la Syrie ainsi que du cessez-le-feu inconditionnel imposé à la fois par la Convention et par le Conseil de sécurité. La conduite de la Syrie fait peser une menace constante et ininterrompue sur la paix de la région qu'Israël souhaite ardemment maintenir.

J'ai l'honneur de demander que la présente soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent,

(Signé) Michael COMAY
